
Mise en oeuvre du compostage

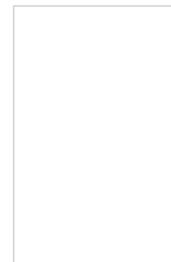
Communauté de Communes Rhony Vistre Vidourle

2 Avenue de la Fontanisse
Pôle Actif
30660 Gallargues-le-Montueux
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Caroline Boesch
cboesch@ccrvv.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle assure la collecte des déchets ménagers des communes d'Aigues-Vives, Aubais, Boissières, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Mus, Nages-et-Solorgues, Uchaud, Vergèze et Vestric-et-Candiac, représentant environ 25 000 habitants. Elle gère également les déchetteries d'Aubais, Vergèze, Vestric-et-Candiac et Uchaud.

Depuis 2007, une campagne pour le compostage individuel a été mise en place par la Communauté de Communes. A partir de 2013, cette campagne a été enrichie par la mise en place du compostage collectif au sein d'une structure communautaire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs de ce projet consistaient à développer ce mode de traitement des déchets organiques permettant à la fois d'obtenir des produits valorisables et de réduire la quantité de déchets jetés avec les ordures ménagères. Ainsi, les usagers bénéficient de compost pour amender leurs jardins et les dépenses engendrées par le traitement des ordures ménagères sont réduites.

Résultats quantitatifs

Le pourcentage de foyer équipé en composteurs est aujourd'hui de 9,7% (1000 composteurs distribués depuis 2007 pour 10300 foyers recensés sur le territoire). Cela représente 180T de déchets en moins jetés avec les ordures ménagères par an sur le territoire (en considérant que l'utilisation d'un composteur permet de baisser d'un tiers le poids des déchets jetés dans le bac OM).

85% des usagers estiment avoir réduits leurs production de déchets ménager.

Résultats qualitatifs

Dans l'ensemble, les usagers sont satisfaits :

Une fois installé chez l'utilisateur, le composteur est régulièrement utilisé et permet une réduction du poids des ordures ménagères. De plus, une partie des usagers valorisent leur compost en amendant leur jardin.

MISE EN OEUVRE

Planning

2007 à 2017: distribution de composteurs individuels pour les particuliers

2013: mise en place d'un compostage collectif dans une cantine du territoire

Moyens humains

- Distribution de composteurs, sensibilisation et suivi du projet (questionnaire): agents du service environnement
- Mise en place et suivi du compostage collectif: 1 agent du service et partenariat avec la coopérative MICRO-TERRA. Ce partenariat a permis de définir une solution adaptée incluant l'aménagement de l'aire de compostage, la formation et l'accompagnement des agents de cantine et de crèche.

Moyens financiers

Coût global de l'opération : environ 20 000€ HT

Subvention de l'ADEME : 50%

Subvention du Conseil Départemental du Gard: 30%

Moyens techniques

Composteurs individuels de 0,4 m3 pour les particuliers, bioseaux et aérateurs

Composteurs de 0,6 m3 et machine à cribler pour le projet de compostage semi-collectif

Partenaires mobilisés

MICRO-TERRA pour le suivi du compostage semi collectif

ADEME

Conseil Départemental du Gard

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Recommandations éventuelles

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Août 2018

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Christiane CHARTIER
christiane.chartier@ademe.fr
Direction régionale Occitanie